Code : CCG-1

COURS DE GRAPHOLOGIE OPERATIONNELLE A DISTANCE – Cycle 1

OBJECTIFS

Ce cours donne à l'intéressé les principales connaissances théoriques de base lui permettant de réaliser l'esquisse d'une personnalité.

Cette formation a lieu à tout moment :

Cycle 1 complet (3 modules) **:** Code : **CCG-1**
Cours graphologie Opérationnelle

Tarif du cursus :

Au comptant :	2300 €
En 4 mensualités :	575 €
En convention :	2990 €

Cycle 1 par module

Module A : Code : CCG1-A
Bases techniques

Tarif du cursus :

Au comptant :	800 €
En 4 mensualités :	200 €
En convention :	1040 €

Module B : Code : CCG1-B
Approche globale de l'écriture en vue de l'analyse graphologique

Tarif du cursus :

Au comptant :	750 €
En 4 mensualités :	187,5 €
En convention :	975 €

Module C : Code : CCG1-C
Approches complémentaires de l'écriture pour la caractérisation des différents aspects de la personnalité

Tarif du cursus :

Au comptant :	750 €
En 4 mensualités :	187,5 €
En convention :	975 €



Les cours à distance de CNPG Formation comprennent un dispositif d'accompagnement qui garantit à l'élève une présence active à ses cotés.

Les étapes de la formation à distance :

- Un tutorat d'accueil
- Un accueil téléphonique ouvert avec son professeur
- Une séance de regroupement ***Gratuite***
- Chaque leçon est suivie d'un devoir retourné avec une correction personnalisée et des conseils du professeur
- Un entretien de fin de formation

Tout ceci concourt à la satisfaction et au taux de réussite de nos élèves

ATTESTATION

Une attestation de formation est délivrée aux élèves ayant suivi une formation complète (Cycle I). Les formés peuvent déposer leur candidature au Syndicat Européen des Graphologues Professionnels après avoir effectué au minimum 2 modules du Cycle I.

DESTINATAIRES

- Toutes personnes ayant le niveau BAC.(Tous autres diplômes seront appréciés pour établir leurs équivalences)
- Les personnes ayant suivi une formation dans un autre établissement sont admises sur examen de leur dossier et sur évaluation de leurs connaissances dans le niveau correspondant.

PEDAGOGIE

A la fin de chaque leçon, l'étudiant doit renvoyer un devoir à l'école CNPG qui lui est retourné corriger de façon personnalisée et accompagné d'un corrigé type. Son professeur le suit et le conseille dans sa progression. La participation annuelle à une séance de regroupement, réunissant les étudiants et leur professeur, permet de faire un bilan personnel du travail de chacun et d'apporter des informations sur la profession de Graphologue.

RECONNAISSANCE

suite

FORMATION ENGRAPHOLOGIE

Code : CCG-1

COURS DE GRAPHOLOGIE OPERATIONNELLE Cycle 1 A DISTANCE

PROGRAMME

Module A :

Bases techniques de la graphologie *(14 leçons)*

1.1.Présentation de la graphologie – Historique
1.2.L'approchejaminienne à travers l'étude des 7 genres
1.3. Articulation des quatre grandes composantes de l'écriture
1.3.1.L'espace
1.3.2.La forme
1.3.3.Le mouvement
1.3.4. Le trait (ou pression graphique)

Module B :

Approche globale de l'écriture en vue de l'analyse graphologique *(13 leçons)*

2.1. L'harmonie jaminienne
2.2.Articulation des espèces jaminiennes
2.3. Le rythme de l'écriture à travers le « formniveau » de Klages
2.4.Le rapport forme/mouvement
2.5 Evaluation du degré de tension du graphisme
2.6. Le rapport texte/signature
2.7.Elaboration des synthèses graphologiques
2.8. Comment procéder à une analyse graphologique ?

Module C :

Approches complémentaires de l'écriture pour la caractérisation des différents aspects de la personnalité *(13 leçons)*

3.1.Repérage dans l'écriture des principales formes d'intelligence
3.2.Expression des tempéraments dans l'écriture (Hippocrate)
3.3.Typologie planétaire (St Morand)
3.4.Caractérologie (Le Senne)
3.5. Graphologie et psychologie des profondeurs : Freud et Jung
3.6. Graphologie et vie professionnelle

RECONNAISSANCE

La formation par correspondance de graphologie a été mise en place par des graphologues expérimentées et en partenariat avec le Syndicat Européen des Graphologues Professionnels (SEGP).

ORGANISATION DES COURS

La durée légale est de 16 mois, mais l'étudiant a la possibilité de dépasser ce délai en revalidant son inscription sous la condition de verser 70 € de frais de prolongation pour une nouvelle période d'un an.

Formation dispensée par
Fabienne GUILLOIS

- Graphologue

- DESS de Gestion Publique

- Maitre Formateur/Conseillère pédagogique

- Formatrice pour adultes (préparation aux concours administratifs et examens professionnels)

- Secrétaire générale su SEGP (Syndicat Européen des Graphologues Professionnels)

INFORMATION

- **Si vous êtes salariés**, vous pouvez faire financer partiellement ou totalement votre formation grâce l'OPCO (OPérateur de COmpétences) dont dépend votre employeur
- **Si vous êtes demandeur d'emploi**, interroger votre référent Pôle Emploi, pour savoir si votre formation peut-être prise en charge.

LES FORMATIONS CNPG

- Psychologie
- Graphologie
- Morphopsychologie
- Evaluation de personnel
- Coaching individuel et d'équipe
- Institut des consultants de l'emploi

Possibilité de suivre cette formation de Graphologie en cours oraux

Retrouvez tous nos formations RH sur notre site internet :

www.cnpgconseil.com

CNPG Formation – 48 rue de Marseille – 60590 FLAVACOURT – Tél./ Fax : 01.44.34.23.23 / 32 – formation@cnpgconseil.com

FORMULAIRE D'INSCRIPTION GRAPHOLOGIE A DISTANCE

Fiche de renseignement élève (à joindre au contrat d'enseignement à distance au verso)

FORMATION

Titre – Cours à distances	Personnelau comptant	Personnelen 5x	Entreprise ou organisme HT
❑Graphologie cycle 1 complet [**CCG-1**]	❑ 2300 € TTC	❑5 x 460 € TTC	❑ 2990 € HT
❑Graphologie cycle 1 Module A [**CCG1-A**]	❑ 800 € TTC	❑5 x 160 € TTC	❑ 1040 € HT
❑Graphologie cycle 1 Module B [**CCG1-B**]	❑ 750 € TTC	❑5 x 150,00 € TTC	❑ 975 € HT
❑Graphologie cycle 1 Module C [**CCG1-C**]	❑ 750 € TTC	❑5 x 150,00 € TTC	❑ 975 € HT
↳*Cocher la ou les formation(s) désirée(s)* Total :	€ TTC	€ TTC	€ HT

PARTICIPANT

❑ Mlle ❑ Mme ❑ M. Prénom : ..... Nom : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

.....

Tél. : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| e-mail : .....

ENTREPRISE

Responsable formation

❑ Mlle ❑ Mme ❑ M. Prénom : ..... Nom : .....

Fonction : .....

Raison sociale : .....

Adresse : .....

Tél. : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| e-mail : .....

Fax : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| N° Siret : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

FACTURATION

Etablissement à facturer, si différent :

.....

.....

Pour toute inscription ferme, **nous retourner le bulletin d'inscription dûment rempli et signé, accompagné de votre CV et du règlement.** Les inscriptions ne seront prises en compte qu'assorties de leur règlement complet (choisir la formule de paiement).

<u>En cas d'abandon ou de désistement 2 semaines avant le début des cours, le montant total de la formation reste dû.</u>

REGLEMENT

❑ Ci-joint la somme de : ..... €

Par : ❑chèque ❑ espèces ❑ virement

❑soit un versement au comptant de : ..... €

❑soit5versements de : ..... €

(dont 1 versement encaissé à l'inscription et les 4 autres déposés consécutivement chaque début de mois)

Chèque à l'ordre de CNPG Conseil RH

❑ Le règlement sera effectué par un OPCO

❑ Le règlement sera effectué par mon entreprise

CACHET ET SIGNATURE DE L'ENTREPRISE

SIGNATURE

Date : ..... / ..... / .....

CNPG CONSEIL RH
RCS PARIS 518 837 729 00038 (Siret) –Code NAF 7022Z
N° déclaration d'activité de Formation : 11 75 54354 75
N° TVA Intracommunautaire : FR80 518 837 729
28 rue de Londres – 75009 PARIS
Tél. : 01 44 34 23 23 – Fax : 01 44 34 23 32
Web : http://www.cnpgconseil.com

A faxer au 01 44 34 23 32ou par courrier :

CNPG Formation
48 rue de Marseille – 60590 FLAVACOURT

formation@cnpgconseil.com

Voir au verso le contrat d'enseignement cours à distance

CONTRAT D'ENSEIGNEMENT COURS A DISTANCE

(loi du 22 juin 2000 / Art. L444-8 sur la loi de l'enseignement à distance)

ENTRE :

CNPG CONSEIL RH sis 48 rue de Marseille – 60590 FLAVACOURT, représenté par Monsieur Bertram A. Durand, Directeur, désigné organisme d'enseignement à distance.

ET :

❑ Mlle ❑ Mme ❑ M. Prénom :..... Nom :.....

Fonction :.....

Adresse :.....

Code postal :..... Ville :.....

Pays :..... Profession :.....

Tél. perso : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| Tél. prof. : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

e-mail :.....

REPRESENTE par l'ENTREPRISE (si conventionné)

❑ Mlle ❑ Mme ❑ M. Prénom :..... Nom :.....

Fonction :..... Raison sociale :.....

Adresse :.....

Code postal :..... Ville :.....

Tél. : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| e-mail :.....

Désigné ci-après par le terme « l'étudiant », d'autre part, il a été convenu ce qui suit :

❖ L'étudiant s'inscrit au **COURS PAR CORRESPONDANCEchoisi par lui(*)**
après avoir pris connaissance des modalités de déroulement et de durée (voir annexes jointes).

❑Cycle 1 : Cours de Graphologie opérationnelle
- ❑Module A : Bases techniques
- ❑Module B : Approche globale…
- ❑Module C : Approches complémentaires…

❑Cours de psychologie 1er cycle
❑Cours de psychologie 2ème cycle

(*) cocher le cours sélectionné

❑Cycle 2 : Cours de perfectionnement en Graphologie
- ❑Module A : Approfondissement des écritures d'enfants
- ❑Module B : Graphologie appliqué à la vie prof.
- ❑Module C : Graphologie et troubles psychiques
- ❑Module D : Initiation à l'expertise à la graphométrie
- ❑Module E : Graphologie et analyse transactionnelle
- ❑Module F : Approche Szondienne
- ❑Module G : Morphomédiation

1. CNPG s'engage à lui assurer les prestations prévues et à lui fournir l'assistance pédagogique convenue.
2. L'étudiant s'inscrit à titre individuel et accepte d'effectuer le versement des droits d'inscription.
3. La séance de regroupement lui sera communiquée au moins 1 mois à l'avance. La participation à cette séance est facultative pour l'étudiant inscrit à titre individuel.

Loi N° 2014-344 du 17 mars 2014

A peine de nullité, le contrat ne peut être signé qu'au terme d'un délai de sept jours après sa réception. Le contrat peut être résilié par l'élève, ou son représentant légal, si, par suite d'un cas fortuit ou d'une force majeure, il est empêché de suivre l'enseignement correspondant. Dans ce cas, la résiliation ne donne lieu à aucune indemnité. Jusqu'à l'expiration d'un délai de trois mois à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat, celui-ci peut être unilatéralement résilié par l'élève moyennant une indemnité dont le montant ne saurait excéder 30 % du prix du contrat, fournitures non comprises. Les sommes déjà versées peuvent être retenues à due concurrence. Il ne peut être payé par anticipation plus de 30 % du prix convenu, fournitures non comprises. Pour les cours dont la durée totale est supérieure à douze mois, les 30 % sont calculés sur le prix de la première année pédagogique telle qu'elle est prévue par le plan d'études. Le contrat doit, à peine de nullité, reproduire les dispositions du présent article. Il ne peut comporter de clause attributive de compétence.

Délais de rétractation :

A partir de la date de signature du présent contrat, le stagiaire à un délai de 14 jours pour se rétracter, il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas aucune somme ne peut être exigée du stagiaire. Passé ce délai, CNPG Formation facturera avant l'envoi du matériel de cours un dédit à titre d'indemnité calculé en fonction des frais consentis comme frais administratifs la somme maximum de 120 euros. En cas d'annulation après envoi des cours, l'élève sera redevable de la totalité du droit d'inscription.

En signant ce présent contrat, je reconnais avoir pris connaissance du programme de la formation, de sa durée, du contenu de l'enseignement et de la réglementation en vigueur. En cas de non-règlement d'une mensualité à la date de l'échéance, le recouvrement se fera par les mesures en vigueur.

Etabli à Paris, le : ___ / ___ / _____

Bertram A. DURAND
Directeur

SIGNATURE

Signature de l'étudiant (précéder de la mention « Lu et approuvé » et de la date).

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les formations s'inscrivent dans le cadre de l'article L.444-8sur la loi de l'enseignement à distance.

MODALITES D'INSCRIPTION

Objet et champ d'application

Tout Contrat implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

Aucune dérogation aux présentes Conditions Générales n'est opposable à CNPG Formation si elle n'a pas été expressément acceptée par écrit par celle-ci.

Formations à distance, E-learning et blendedlearning:

L'inscription du (des) stagiaire(s) est prise en compte dès réception du bulletin d'inscription daté, cacheté et signé par l'Entreprise. Pour les individuels, un paiement de 20% du montant total du stage est exigé à l'inscription.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

Dès la réception du bulletin valant convention de formation simplifiée, un courrier d'accusé de réception vous est adressé. Une convention peut être adressée sur demande.

Dix jours avant l'ouverture de stage, vous recevez une convocation qui précise les éléments pratiques.
En fin de formation, une attestation de formation ou certificat/ diplôme (pour les formations concernées et en cas de réussite) est remis(e) à chaque participant. L'attestation de présence est envoyée à l'entreprise avec la facture (valant convention de formation simplifiée pour les formations inter courtes).

MODALITES FINANCIERES

CNPG Formation n'est pas assujettie à la TVA pour les particuliers. Ces prix comprennent la documentation remise à chaque stagiaire.

- **Par l'entreprise**
  Les frais de formation sont payables à réception de la facture.
- **Par un particulier**
  Les frais de formation sont acquittés conformément à l'échéancier annexé au contrat de formation professionnelle.
- **Par un OPCO**
  L'entreprise (ou le stagiaire) s'engage à faire toutes les démarches préalables nécessaires auprès de son organisme financeur ou OPCO. Si CNPG Formation Continue n'a pas l'accord de prise en charge à l'ouverture de la formation ou en cas de refus de paiement pour absence ou défaillance du stagiaire, l'entreprise ou le stagiaire est redevable de tout ou partie de la facture qui lui sera adressée directement. En cas de défaillance du stagiaire, le montant ne pourra pas être imputé sur le budget formation.

Le Contractant s'engage donc à adresser son règlement accompagné de son bulletin d'inscription. A défaut de réception du règlement sous un délai de 10 jours, CNPG Formation se réserve le droit de résilier son inscription. En cas de règlement en plusieurs fois par virement, en cas de non-paiement d'une échéance, les sommes restantes dues deviennent immédiatement exigibles, le CNPG Formation se réservant le droit de recouvrer les sommes dues par les moyens légaux en vigueur et de suspendre le déroulement de la Formation.
Tout impayé, toute présentation de paiement rejetée donnera lieu à une pénalité pour frais de dossier égale à 8% du montant des sommes exigibles.

Conditions de règlement : à réception de la facture éditée à l'issue de chaque session de formation par chèque à l'ordre de CNPG FORMATION ou par virement bancaire à BRED Gisors - Banque 10107 – Guichet 00382 – N° compte 00010056737 - Clé RIB 38 - IBAN FR76 1010 7003 8200 0100 5673 738 – Code BicBREDFRPPXXX.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Annulations, modifications - reports du fait de CNPG Formation

CNPG Formation se réserve le droit de remplacer un formateur défaillant par une personne aux compétences techniques équivalentes ou s'engage à reporter la formation dans les meilleurs délais.

CNPG Formation se réserve la possibilité d'annuler ou reporter des journées de regroupement ou visioconférences planifiées sans indemnités, sous réserve d'en informer le Client avec un préavis raisonnable.

Annulations - reports du fait de l'entreprise ou du participant

Pour toute demande d'annulation d'inscription avant le début de la formation, l'entreprise ou le stagiaire doit adresser un courrier Recommandé en A.R. à CNPG Formation dans un délai maximum de 14 jours après la signature du formulaire d'inscription. Passé ce délai, CNPG Formation facturera avant l'envoi du matériel de cours un dédit à titre d'indemnité calculé en fonction des frais consentis comme frais administratifs la somme maximum de 120 euros. En cas d'annulation après envoi des cours, l'élève sera redevable de la totalité du droit d'inscription.

Rétractation pour cause de force majeure

A peine de nullité, le contrat ne peut être signé qu'au terme d'un délai de sept jours après sa réception.
Le contrat peut être résilié par l'élève, ou son représentant légal, si, par suite d'un cas fortuit ou d'une force majeure, il est empêché de suivre l'enseignement correspondant. Dans ce cas, la résiliation ne donne lieu à aucune indemnité. Jusqu'à l'expiration d'un délai de trois mois à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat, celui-ci peut être unilatéralement résilié par l'élève moyennant une indemnité dont le montant ne saurait excéder 30 % du prix du contrat, fournitures non comprises. Les sommes déjà versées peuvent être retenues à due concurrence. Il ne peut être payé par anticipation plus de 30 % du prix convenu, fournitures non comprises. Pour les cours dont la durée totale est supérieure à douze mois, les 30 % sont calculés sur le prix de la première année pédagogique telle qu'elle est prévue par le plan d'études. Le contrat doit, à peine de nullité, reproduire les dispositions du présent article. Il ne peut comporter de clause attributive de compétence.

L'élève ou son représentant légal doit alors adresser par lettre recommandée avec AR les motifs invoqués pour justifier le cas de force majeure.

Remplacement d'un participant

Quel que soit le type de la formation, sur demande écrite avant le début de la formation, le Client a la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire.

DIFFERENDS EVENTUELS

Le Tribunal de Paris est seul compétent pour régler les litiges et la loi applicable est la loi française.